



## Communiqué de presse

10/02/10

# Réaction aux propos d'Alain Rousset sur la tarification des TER

Les TER sont déjà gratuits pour les demandeurs d'un premier emploi de moins de 26 ans sans ressources, non étudiant, en projet d'insertion dans les missions locales ou permanences d'accueil, les demandeurs d'emplois percevant une allocation d'assurance ou d'assistance chômage inférieure à 80% du SMIG, les personnes attributaires du revenu minimum d'insertion ou de l'allocation parent isolé, les attributaires d'une des prestations dite minima sociaux : assurance veuvage, minimum vieillesse, allocation de solidarité aux personnes âgées, le minimum de la pension invalidité, l'allocation d'adulte handicapé.

Toutes ses personnes ont droit à la gratuité pour 24 trajets simples, en seconde classe sur le réseau TER Aquitaine ferroviaire et routier.

La carte Sesame et le chéquier valable 1 an a été **obtenu en 2002, sous la pression des Verts lors de l'ancienne mandature.**

Les Verts proposent une politique tarifaire attractive : billets TER utilisables dans tous les trains (Teoz ....), mise en place des tarifs combinés entre tous les transports publics, instauration d'un ticket groupe pour une journée ou un week end, billets TER « famille » week-end à bas prix et la tarification sur la base du quotient familial, enfin la suppression des 1ère classe dans les TER.

***Monique De Marco, tête de liste régionale Europe Ecologie Aquitaine  
Michel Daverat, président du groupe Verts au Conseil régional, candidat en Gironde***

Contact Presse :

Bérengère BATIOU, Attachée de Presse de la Campagne Europe Écologie Aquitaine

[presse-aquitaine@regions-europe-ecologie.fr](mailto:presse-aquitaine@regions-europe-ecologie.fr)

<http://aquitaine.regions-europe-ecologie.fr>

06 37 46 17 13 - 05 56 81 14 63

*Avez-vous réellement besoin d'imprimer ce document?*



**Les Verts**